



Du 4 au 29 mai 2026

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 4 au 7 mai	Entrée	<u>menu végétarien</u> Betteraves BIO	Charcuterie Cornichons	Concombre	Œuf mayonnaise	
	Plat	Hachis parmentier Salade verte	Poisson du jour Riz Créole BIO	Saucisse Local mogettes de Vendée	Pizza Jambon et Fromage	
	Dessert	Yaourt BIO	Fruits	Compote	Fruits	
Du 11 au 15 mai	Entrée	Carottes râpées BIO et Fêta	Salade Strasbourgeoise (pomme de terre / saucisse de Strasbourg)	Salade de tomates/Surimi		
	Plat	Haché de veau Petits pois BIO	Aiguillettes de poulet Local Haricots beurre	Poisson du jour Brocoli		
	Dessert	Fromage blanc fermier	Salade de fruits	Liégeois Vanille		
Du 18 au 22 mai	Entrée	Macédoine de légumes	<u>menu végétarien</u> Avocat et tomates	Betteraves BIO	Taboulé	Œufs mayonnaise
	Plat	Jambon grillé Local Coco de Vendée	Coquillettes au fromage	Sauté de poulet Local Riz	Poisson de la criée Épinard à la crème	Boulettes de bœuf VBF Pommes rissolées
	Dessert	Fruits	Compote de pommes fraises	Petits suisse sucré	Mousse au chocolat et biscuit	Fruits
Du 26 au 29 mai	Entrée		Céleri rémoulade et Feta	Salade de pommes de terre Aux noix et feta	Salade Marco polo (pâtes BIO / surimi)	Cervelas cornichons
	Plat		Saucisse de porc Local Lentilles	Pizza au fromage Et salade verte	Haché de volaille Local Haricot verts	Poisson du jour Pommes de terre au beurre
	Dessert		Fruits	Glace	Crème chocolat BIO Local	Fruits

Les menus sont susceptibles d'être modifiés sous réserve d'approvisionnement

VBP : Viande Bovine issue de l'agriculture locale / Vendée VPF : Viande de porc issue de l'agriculture vendéenne VVF : Viande de Volaille locale ou Française VVF : Viande de Veau Française **BIO** : Issue de l'agriculture biologique (Vendée ou locale) *: Poisson frais du jour selon arrivage journalier



Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO) nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes tenant d'origine végétale, crustacés, oeufs, lait, fruits à coques, poissons, arachides, soja, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydrides sulfureux et sulfites en contenant de plus 10mg/kg ou 10mg/l, lupin, mollusques

